



FAQ – Impôts en Thaïlande

Qui peut me fournir des informations sur les impôts en Thaïlande ?

L'administration fiscale thaïlandaise : Thai Revenue Department
Centre d'appel 1161
<https://www.rd.go.th/english/index-eng.html>

Suis-je imposable en Thaïlande ?

Les contribuables sont divisés en "résidents" et "non-résidents". Vous êtes imposable en Thaïlande si vous y vivez pendant une période totale de 180 jours ou plus au cours d'une année fiscale. En Thaïlande, l'année fiscale correspond à l'année civile.
https://www.rd.go.th/fileadmin/user_upload/lorkhor/newspr/2024/FOREIGNERS_PAY_TAX2024.pdf

Où puis-je obtenir un numéro d'identification fiscale ?

Le numéro d'identification fiscale (TIN) doit être demandé auprès du Revenue Department thaïlandais :
<https://www.rd.go.th/english/21987.html>

Quelle est la date limite de dépôt de la déclaration d'impôts ?

La date limite est toujours fixée au 31 mars.

Dans quelle langue les documents (relevés de compte bancaire, etc.) doivent-ils être soumis ?

Les documents doivent être en anglais ou en thaï
https://www.rd.go.th/fileadmin/user_upload/lorkhor/newspr/2024/FOREIGNERS_PAY_TAX2024.pdf

Les documents doivent-ils être certifiés par un organisme officiel ?

A l'heure actuelle, aucune information à ce sujet n'est disponible sur la page d'accueil du Thai Revenue Department. Les exigences sont uniquement d'ordre linguistique (voir ci-dessus).

Où puis-je trouver des informations sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques ?

<https://www.rd.go.th/english/6045.html> Impôt sur le revenu des personnes physiques

Où puis-je trouver des informations sur l'impôt sur le revenu des couples mariés ?

<https://www.rd.go.th/english/48247.html> Impôt sur le revenu des personnes physiques pour les couples mariés

Quels documents dois-je apporter au Revenue Department pour obtenir un numéro d'identification fiscale ?

<https://www.rd.go.th/english/21987.html>

Sur quel type de revenu dois-je payer des impôts ?

<https://mahanakornpartners.com/overview-of-personal-income-tax-in-thailand/> vue d'ensemble

Où dois-je remplir les formulaires pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques ?

35 North Wireless Road (Thanon Witthayu Nuea)
Lumphini, Pathum Wan
Bangkok 10330
G.P.O. Box 821, Bangkok 10501

Tel: +66 2 674 6900 / Fax: +66 2 674 6901
bangkok@eda.admin.ch / www.eda.admin.ch/bangkok

E-filing : <https://www.rd.go.th/english/30115.html>

Courrier électronique : efilinghelpdesk@rdservice.rd.go.th RD Intelligence Center 1161

Que se passe-t-il en cas de non-paiement de la facture fiscale ?

<https://resourcehub.bakermckenzie.com/en/resources/tax-dispute-resolution---criminal-proceedings/asia-pacific/thailand/topics/international-guide-on-criminalization-of-tax-offenses>

Comment puis-je obtenir un certificat d'exonération fiscale (Tax Clearance Certificate) ?

<https://www.rd.go.th/english/23518.html>

Pénalité en cas de départ d'étrangers assujettis à l'impôt sans un certificat d'exonération fiscale (Tax Clearance Certificate)

<https://www.rd.go.th/english/23518.html>

Toutes les informations sont fournies sans garantie. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre avocat.

Bangkok 30.01.2025